

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01562

Numéro SIREN : 824 342 828

Nom ou dénomination : A2 CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/006730

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/006730**
n°de gestion : **2016B01562**
n°SIREN : **824 342 828 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 13/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A2 CONSEIL - Société par actions simplifiée
3 rue Maréchal Leclerc 42580 L'etrat -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



653889

Bilan simplifié

A2 Conseil

Sas au capital de 5000 €

3 rue du Maréchal Leclerc
42580 L'ETRAIT

Tél. 09 83 28 18 71

SIRET: 824 342 828 00012 APE 6419Z

État exprimé en €

Du 01/01/2017 Au 31/12/2017

ACTIF		Brut		Amortis. Provisions			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial - Autres	010 014		012 016			
	Immobilisations corporelles	028	7 937,48	030	1 461,29	6 476,19	
	Immobilisations financières (1)	040	30 565,00	042		30 565,00	
	Total I (5)	044	38 502,48	048	1 461,29	37 041,19	0,00
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052			
	Marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	- Clients et comptes rattachés	068	5 491,11	070		5 491,11	
	Créances (2) : - Autres (3)	072	7 416,55	074		7 416,55	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	21 239,41	086		21 239,41	
	Charges constatées d'avance	092	1 520,00	094		1 520,00	
	Total II	096	35 667,07	098	0,00	35 667,07	0,00
Total général (I+II)		110	74 169,55	112	1 461,29	72 708,26	0,00
PASSIF						01/01/2017 - 31/12/2017 Net	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		5 000,00	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées			130			
	Autres réserves			132			
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		19 033,81	
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		24 033,81	0,00
	Provisions pour risques et charges			Total II	154	0,00	0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		10 281,23	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		31 929,40	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N		169	172		6 463,82	
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176		48 674,45	0,00
Total général (I+II+III)						180	72 708,26

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Certifié conforme à l'original
par la Présidente

30/04/2018

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE

006730 13 JUL 2018

2016 B 1562

A2 Conseil

3 rue du Maréchal Leclerc
42590 LETRAT
03 28 18 71
024 342 828 00012 APE 6419

Du 01/01/2017
Au 31/12/2017

Ventes de marchandises		210	89 538,20	
Produits d'exploitation	Production vendue : - Biens - Services	214 218 222 224		
	Production stockée	226	71,43	
	Production immobilisée	230	886,48	
	Subventions d'exploitation reçues			
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	90 496,11	0,00
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	234		
	Variation de stock (marchandises)	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	240		
	Autres charges externes	242	55 124,55	
	Impôts, taxes et versements assimilés	244	65,66	
	Rémunérations du personnel	250	5 335,62	
	Charges sociales	252	2 024,30	
	Dotations aux amortissements	254	1 461,29	
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges	262	4 184,27	
Total des charges d'exploitation (II)		264	68 195,69	0,00
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		270	22 300,42	0,00
Produits et charges divers	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294	53,61	
	Charges exceptionnelles (VI)	300	20,00	
	Impôts sur les bénéfices (VII)	306	3 334,00	
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	18 892,81	0,00
B- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col. 2		312	18 892,81	314 0,00
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles*	324		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 0,00 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 0,00		330		
Dédutions	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 Zone france urbaine (44 octies et octies A) 987 Zones restructuration de la défense (44. terdecies) 127			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 Zone de revitalisation rurale (44 quindicies) 138			350
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345 Investissements outre-mer 344 Créance due au report en arrière de déficit 346			354
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Perte col. 2		352	18 892,81	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)	356		
	Déficit antérieurs reportables* : dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2		370	18 892,81	372
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381 Exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU 380 n° du centre de gestion agréé :				388
Montant de la T.V.A. collectée 374 Effectif moyen du personnel* : 376 Dont apprentis handicapés Effectif affecté à l'activité artisanale 861				
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378 Montant des prélèvements personnels de marchandises* : 399				



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Certifié conforme à l'original
par la Présidente*

A2 Conseil
Sas au capital de 5000 €
3 rue du Maréchal Leclerc
42580 L'ETRAT
Tél. 09 83 28 18 71
SIRET: 824 342 828 00012 APE 6419Z

Identification

Mme SLIWKA CAROLINE

Pour le compte de :

A COMPLETER

SAS A2 CONSEIL

A COMPLETER

824 342 828

3 RUE DU MAL LECLERC

N° d'adhérent : 20171980072323

42580 L ETRAT

Période déclarée : 02/01/2017 au 31/12/2017

Date limite de dépôt : 18/05/2018

Déclaration

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 2
Annexe 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 3
Annexe 2033A (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 4
Annexe 2033B (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 5
Annexe 2033C (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 6
Annexe 2033D (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 7
Annexe 2033E (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 8
Annexe 2033F (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 9
Annexe 2033G (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 10
Annexe 2059H (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 11
Annexe 2059I (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 12
Annexe 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 13

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'accepte de recevoir des informations par messagerie

(voir art. 39 et suivants - loi n° 78-17 du 6/1/1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers
et aux libertés)

Oui

Adresse de messagerie caroline@a2-conseil.fr

2 - Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie 3 rue du Maréchal Leclerc

Code postal 42580

Ville L'Etrat

Pays France

B - ACTIVITÉS

Activités exercées

Transaction immobilière, courtage bancaire

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable à

33 1/3%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit (report du 2033-B)

0

Bénéfice imposable à 15%

22 227

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

J - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - Rémunérations

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

5 336

Bilan simplifié

N° 2033-A
(Applicable à compter
du 31/12/2017)

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	7 937	1 461	6 476
Immobilisations financières (1)	30 565		30 565
TOTAL I (5)	38 502	1 461	37 041
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes	5 491		5 491
Créances (2) clients et comptes rattachés	7 417		7 417
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	21 239		21 239
Charges constatées d'avance	1 520		1 520
TOTAL II	35 667	0	35 667
TOTAL GENERAL (I + II)	74 169	1 461	72 708

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	5 000
Résultat de l'exercice	19 034
TOTAL I	24 034
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	10 281
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	31 929
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	6 464
TOTAL III	48 674
TOTAL GENERAL (I + II + III)	72 708

RENOIS		
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	(4) Dont dettes à plus d'un an	8 297
(2) Dont créances à plus d'un an	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	38 502

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits d'exploitation		Exercice N
Production vendue	Services dont export et livraisons intracommunautaires	89 538
Subventions d'exploitation reçues		71
Autres produits		887
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		90 496
Charges d'exploitation		
Autres charges externes		55 125
Impôts, taxes et versements assimilés		66
Rémunérations du personnel		5 195
Charges sociales		2 024
Dotations aux amortissements		1 461
Autres charges		4 184
Total des charges d'exploitation (II)		68 055
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		22 441
Produits et charges divers	Charges financières (V)	53
	Charges exceptionnelles (VI)	20
	Impôts sur les bénéfices (VII)	3 334
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		19 034

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	19 034	0
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		3 334
Déductions de l'exercice		
Déductions diverses		141
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
		22 227
		0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
		22 227
		0

DIVERS À DÉDUIRE

Libellé	Montant
CICE 2017	141

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS					
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers		7 937		7 937	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles				0	
Immobilisations financières					
		30 565		30 565	
TOTAL rubrique I	0	38 502	0	38 502	0

II - AMORTISSEMENTS				
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers	0	1 461		1 461
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL rubrique II	0	1 461	0	1 461

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

VI - DIVERS

Montant de la TVA collectée **12 418**

Montant de la TVA déductible sur biens et services (*sauf immobilisations*) **4 280**

**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

I - CHIFFRE D'AFFAIRE DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	89 538
TOTAL 1	89 538

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	89 538
---	--------

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujetti(e) à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration 1330-CVAE), alors complétez le cadre ci-dessous en complément à la donnée de la valeur ajoutée assujettie à la CVAE. Vous serez alors dispensé(e) du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE

X

VI - COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES : QUALIFICATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	1
-----------------------------	---

Composition du capital social

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	500
---	----------	--	------------

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MME	
	Nom et prénom	SLIWKA CAROLINE	Nom marital BOBLENZ
	Nombre de parts ou d'actions	500	Pourcentage de détention 100%
	Date de naissance	05/12/1980	Pays de naissance POLOGNE
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance WALBRZYCH
	Numéro, type et nom de voie	21 RUE JEAN MOULIN	
	Code postal	42270	Ville SAINT PRIEST EN JAREZ
	Pays	FRANCE	

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

☒ X

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital**

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

PME au sens communautaire

X

1 - RÉDUCTION ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

1.1 Crédits d'impôts

Crédit d'impôt 1 CIC

Montant

141

1.3 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

2 007

Siège Social :
3, rue du Maréchal Leclerc

42 580 L'ETRAT

Capital de 5 000 Euros
Siret : 824 342 828 00012



L'an DEUX MILLE DIX HUIT, et le 14 JUIN à 14 Heures

Se sont réunis, au Siège Social, les Associés de la SAS
« A2 Conseil », sur convocation de la Gérance en :

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

LISTE DES RESOLUTIONS SOUMISES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

STATUTANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

- PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du Rapport de la Gérante et examiné les comptes de l'exercice, lesquels font apparaître un Profit de 22 226,81 Euros, avant Impôts, l'Assemblée Générale déclare les approuver et donne à la Gérance quitus entier et définitif de sa gestion, pour l'exercice 2017.

- DEUXIEME RESOLUTION :

Définition du résultat distribuable.

Le résultat fiscal 2017 s'élève à 22 226,81 Euros avant impôts, l'impôt société 2018 est de 3 334,00 Euros et un remboursement au titre du CICE 2017 d'un montant de 141 € a été sollicité, soit un résultat 2017 après impôts de 19 033,81 Euros, soit un résultat distribuable de 19 033,81 Euros.

Les Associés décident d'affecter au compte « RESERVE LEGALE », la somme de 250 Euros et au compte « DIVIDENDES DISTRIBUABLES », la somme de 18 783,81 Euros.

- TROISIEME RESOLUTION :

Les Associés valident la décision de la Gérante pour percevoir une rémunération de 1 300 € net par mois pour l'année 2018, au titre de sa Gérance.

Mme SLIWKA Caroline,
La Présidente,

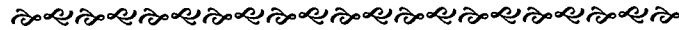
Siège Social :

3, rue du Maréchal Leclerc

42 580 L'ETRAT

Capital de 5 000 Euros

Siret : 824 342 828 00012



L'an DEUX MILLE DIX HUIT, et le 14 JUIN à 14 Heures

Se sont réunis, au Siège Social, les Associés de la SAS
« A2 Conseil », sur convocation de la Gérance en :

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Chers Associés,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, mon rapport sur les opérations de l'exercice social clos le 31/12/2017 ainsi que les comptes dudit exercice, et de soumettre ceux-ci à votre approbation après examen.

L'exercice comprend une période de douze mois du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Pour votre information, je vous ai adressé avec le présent rapport tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- **Le Bilan, le Compte de Résultats, l'annexe relatif à l'exercice clos le 31/12/17**
- **Le texte des résolutions qui seront soumises aux voix.**

Méthodes d'évaluation :

Je vous précise que les comptes annuels ont été établis selon les usages professionnels en vigueur, et notamment les dernières modifications législatives.

CS

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes ont été arrêtées en fonction du nouveau plan comptable.

COMPTE RENDU DE GESTION DE LA GERANCE AINSI QUE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE 2017 ECOULE

S'agissant d'une Société Sarl, je vous indique ci-après les principaux chiffres au Bilan :

TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION..... 90 496

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION.....68 195

RESULTAT D'EXPLOITATION (Profit) 22 301

La Dotation aux Amortissements a été de : 1 461 Euro

Les Produits Financiers ont été de 0

Les Produits Exceptionnels ont été de 0

Les Charges Financières ont été de 53

Les Charges Exceptionnelles ont été de 20

RESULTAT FISCAL (Profit) 18 893

EVOLUTION PREVISIBLE :

Ce premier exercice est encourageant et nous pensons accentuer les actions de communication pour faire connaître l'agence et ainsi enregistrer de nouveaux mandats de vente.

AFFECTATION DES RESULTATS :

Je vous propose de distribuer le Profit de 2017 après impôts, soit 18 783,81 Euros et d'affecter au compte « RESERVE LEGALE », la somme de 250 Euros.

REMUNERATION DE LA GERANCE :

Je vous propose également de bien vouloir approuver la décision de Madame SLIWKA Caroline, de solliciter une rémunération de 1 300 Euros net par mois au titre de sa gérance pour 2018.

CS

EVENEMENTS IMPORTANTS AYANT EU LIEU ENTRE LA CLOTURE

DU BILAN ET LA TENUE DE L'ASSEMBLEE :

Aucun événement particulier ne s'est déroulé durant la période allant du 31/12/2017, à la tenue de la présente Assemblée.

RECHERCHE :

Aucun crédit particulier n'a été affecté à la recherche.

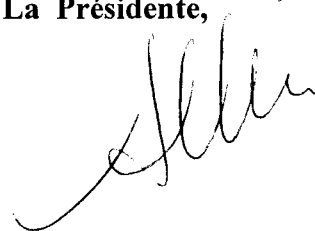
RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE :

Les projets de résolutions correspondent à nos propositions.

J'espère qu'ils auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Gérante, quitus entier et définitif de sa gestion pour ledit exercice 2017.

Votre Gérante se tient à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Mme SLIWKA Caroline,
La Présidente,



Siège Social :

3, rue du Maréchal Leclerc

42 580 L'ETRAT

Capital de 5 000 Euros

Siret : **824 342 828 00012**



L'an DEUX MILLE DIX HUIT, et le 14 JUIN à 14 Heures

Se sont réunis, au Siège Social, les Associés de la SAS
« A2 Conseil », sur convocation de la Gérance en :

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Sont présents :

Madame SLIWKA Caroline,

Née le 05 Décembre 1980 à WALBRZYCH (POLOGNE)

Demeurant : 21, Rue Jean MOULIN 42 270 St PRIEST en Jarez

Profession : Courtier - Nationalité : Française

PORTEUR de 500 Actions

TOTAL égal au nombre de parts constituant le Capital, soit : 500 Actions
=====

L'Assemblée est présidée par Madame SLIWKA Caroline, Présidente de la Société.

Madame la Présidente constate que le quorum nécessaire à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire est atteint.

L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Il ne sera pas fait de feuille de présence, les associés émargeant au présent document.

CS

Les Associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le Bureau de la Présidente :

- Le Rapport de la Gérance sur l'exercice 2017.
- Le Bilan, le Compte d'Exploitation Générale, le Compte des Pertes et Profits, et l'Inventaire, pour l'année civile 2017.
- Le texte des Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Madame la Présidente rappelle que les documents ont été adressés aux associés Quinze jours francs avant la date de la tenue de la présente Assemblée et que, durant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée, l'inventaire a été tenu au Siège Social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance.

Elle lui donne acte de cette déclaration et les associés renoncent expressément à toute nullité pouvant résulter d'une non-conformité des convocations avec les dispositions des statuts, des lois et règlements auxquels sont assujetties les sociétés commerciales.

Madame la Présidente déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport de la Gérance sur l'exercice clos le 31/12/2017.
- Approbation des Comptes et Quitus à la Gérance de sa gestion pour 2017.
- Affectation des Résultats de l'exercice 2017.
- Rémunération de la Gérance pour 2018.

Puis lecture est donnée du Rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte et diverses observations sont échangées, personne ne désirant plus prendre la parole, Madame la Présidente met successivement aux voix les résolutions à l'ordre du jour.

- PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du Rapport de la Gérance et examiné les comptes de l'exercice, lesquels font apparaître un Profit de 22 226,81 Euros, avant Impôts, l'Assemblée Générale déclare les approuver et donne à la Gérance quitus entier et définitif de sa gestion pour 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- DEUXIEME RESOLUTION :

Définition du résultat distribuable.

Le résultat fiscal 2017 s'élève à 22 226,81 Euros avant impôts, l'impôt société 2018 est de 3 334,00 Euros et un remboursement au titre du CICE 2017 d'un montant de 141 € a été sollicité,

soit un résultat 2017 après impôts de 19 033,81 Euros, soit un résultat distribuable de 19 033,81 Euros.

Les Associés décident d'affecter au compte « RESERVE LEGALE », la somme de 250 Euros et au compte « DIVIDENDES DISTRIBUABLES », la somme de 18 783,81 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- TROISIEME RESOLUTION :

La Gérante déclare souhaiter que lui soit attribuée une rémunération de 1 300 Euros net par mois au titre de la gérance pour l'année 2018.

Les Associés entérinent cette décision.

Madame la Présidente constate que l'ordre du jour est épuisé et les Associés mettent fin à l'Assemblée à 15 Heures.

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par tous les Associés présents ou représentés.

Tous pouvoirs sont donnés à la Gérance ou à toute personne pourvue d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Mme SLIWKA Caroline

